

2022

# Infinigate - Code de conduite et d'éthique

Version française

MARS 2022

## Contenu

<b>1</b>	<b>Notre engagement en matière d'éthique et de conformité</b>	<b>2</b>
1.1	Un message de notre PDG	3
1.2	Pourquoi avons-nous besoin d'un code d'éthique et de conduite ?	4
1.3	À qui s'applique- t-il ?	4
1.4	Comment signaler les violations ?	4
1.5	Responsabilité personnelle	4
1.6	Responsabilité du conseil d'administration et du PDG	4
<b>2</b>	<b>Notre vision et notre mission</b>	<b>5</b>
2.1	Notre vision	5
2.2	Notre mission	5
<b>3</b>	<b>Nos valeurs fondamentales</b>	<b>5</b>
3.1	Confiance	5
3.2	Intégrité	5
3.3	Excellence	5
3.4	Professionalisme	5
3.5	Engagement	5
<b>4</b>	<b>Codes de conduite et d'éthique</b>	<b>6</b>
4.1	Anti-corruption et pots-de-vin	6
4.2	Lutte contre le blanchiment d'argent	6
4.3	Conflit d'intérêts	7
4.4	Contrôles des exportations	8
4.5	Concurrence loyale	8
4.6	Fonctionnaires	9
4.7	Confidentialité	9
4.8	Sauvegarde des biens, des informations et des actifs	10
<b>5</b>	<b>Prendre soin de notre personnel et des autres</b>	<b>11</b>
5.1	Lutte contre le harcèlement et l'intimidation	11
5.2	Diversité et égalité des chances	11
5.3	Droits de l'homme et du travail	11
5.4	Droits du Travail	12
5.5	Protection de l'environnement	12
5.6	Parrainage et dons	13

## 1 Notre engagement en matière d'éthique et de conformité

Un comportement éthique ne se limite pas au respect de la loi. Notre Code d'éthique et de conduite (le "Code") définit les principes fondamentaux, les normes et la conduite qui nous permettent de poursuivre avec succès notre mission, d'atteindre nos objectifs et de promouvoir nos valeurs. Notre Code décrit les normes juridiques et éthiques de base qui doivent constamment guider nos actions et nos décisions et fournit des conseils pratiques sur la manière de se comporter dans diverses situations. Il identifie également les éléments clés de nos programmes de conformité et explique où trouver le soutien et les conseils appropriés.

Les valeurs d'Infinigate constituent le fondement de notre conduite et de notre prise de décision dans notre travail quotidien, où que nous opérons, en s'assurant que nous respectons toujours les principes de transparence, d'intégrité, d'honnêteté, de respect et d'égalité et que nous obéissons à la loi, au Code et aux autres politiques et procédures de la société.

Vous devez toujours vous efforcer de faire preuve de bon jugement, de soin et de considération dans votre service pour Infinigate. S'il y a des différences entre les lois et règlements applicables, et les normes définies dans ce code, la norme la plus élevée conforme aux lois locales applicables sera appliquée. La violation de ce Code ou des lois applicables peut conduire à des actions disciplinaires internes, au licenciement ou à des poursuites pénales.

Si vous avez des questions concernant le contenu de ce Code ou son interprétation, veuillez contacter le service juridique de l'entreprise. Si vous avez besoin de conseils pour traiter un dilemme éthique spécifique, vous devez consulter votre responsable local ou toute autre autorité compétente. Vous êtes encouragé à consulter vos collègues lorsque vous avez des problèmes ou des questions concernant le respect du Code. Vous êtes également tenu de signaler toute preuve de violation du présent Code ou des lois applicables que vous identifiez. Vous pouvez signaler les violations soit directement à votre supérieur ou au responsable de la conformité du Groupe, soit en utilisant notre ligne d'assistance téléphonique pour les dénonciations, qui est accessible via les sites web locaux et du Groupe. Le signalement des violations ne servira jamais de base à une action disciplinaire.

## 1.1 Un message de notre PDG

Nous vivons dans une période de changements réglementaires mondiaux importants qui visent à rétablir et à préserver la confiance des personnes, des participants au marché et des marchés dans les entreprises et les organismes publics.

Depuis sa création en 1996, Infinigate a démontré que grâce à ses valeurs de responsabilité, de sécurité, de solidarité, de durabilité, de leadership et d'amélioration continue, elle s'est forgé une réputation solide dans notre secteur en tant que distributeur à valeur ajoutée (DVA) leader dans le domaine de la sécurité informatique/cybersécurité et des solutions MSP&Cloud. Une entreprise ne peut pas se contenter de dire qu'elle a des valeurs fortes, elle doit les respecter et être guidée par elles, non seulement ses dirigeants mais aussi tous les membres de son personnel, avec l'objectif partagé de garantir une gestion responsable de ses activités, durable à long terme, et capable de créer de la valeur pour toutes ses parties prenantes.

Ensemble, nous nous sommes lancés dans un projet passionnant d'expansion internationale dans toutes nos activités, avec la vision d'être le premier VAD mondial pour la cybersécurité et les solutions MSP&Cloud de choix. Cela implique que nous devons vivre selon nos principes éthiques, en les appliquant partout où nous opérons, en faisant de notre code de conduite et d'éthique une partie de notre identité d'entreprise.

Il ne sera en aucun cas possible de réaliser notre vision et de mener à bien nos activités sans tenir compte des principes éthiques et des règlements que nous devons respecter. Ce code met à jour les règles auxquelles nous devons tous nous engager et que nous sommes obligés de respecter chez Infinigate. Il y a quatre aspects clés qui nous aideront à maintenir des normes éthiques élevées dans nos activités professionnelles :

- Connaître notre code d'éthique et de conduite.
- L'appliquer ce code dans nos activités quotidiennes
- Toujours essayer de faire ce qui est juste
- Si vous n'êtes pas sûr de la marche à suivre, demandez.

En résumé, je vous invite à lire attentivement notre Code d'éthique et de conduite afin de comprendre notre engagement envers la société et les parties prenantes qui interagissent avec Infinigate. En même temps, n'oubliez pas que vous pouvez signaler toute irrégularité dans notre entreprise qui serait contraire à notre code par le biais du canal d'éthique et de conformité. Nous croyons vraiment que nos principes éthiques et notre comportement sont des facteurs décisifs pour continuer à générer la confiance qui nous permet d'être une référence importante dans la société.

Klaus Schlichtherle

## 1.2 Pourquoi avons-nous besoin d'un code d'éthique et de conduite ?

La mise en œuvre d'attentes et de lignes directrices en matière de comportement est importante pour toute communauté ou entreprise, en particulier lorsque le succès de notre société dépend de la performance de chaque employé. Savoir ce qui est un comportement acceptable et ce qui ne l'est pas crée une image claire de la manière dont nous devons nous conduire pour garantir le succès d'une entreprise. En outre, cela nous aide à créer de la valeur non seulement pour nous-mêmes, mais aussi pour nos clients et la communauté. Ce code de conduite a pour but de contribuer à établir les valeurs nécessaires chez nos employés et de les aider à comprendre que le travail qu'ils font a une grande valeur et une grande importance.

## 1.3 À qui s'applique-t-il ?

Tous les employés d'Infinigate. Cela implique que tous les employés d'Infinigate dans le monde, y compris les dirigeants et le conseil d'administration, sont tenus de suivre notre code. Notre objectif est que toute personne travaillant avec ou pour Infinigate valorise et démontre chaque jour son engagement envers l'intégrité, l'honnêteté et l'équité.

## 1.4 Comment signaler les violations ?

Nous demandons à tous les employés de signaler immédiatement tout cas de violation du Code. Si vous êtes témoin d'une violation du Code (ou de toute autre violation de la politique de l'entreprise) ou si vous souhaitez signaler un conflit d'intérêt potentiel, contactez immédiatement votre supérieur hiérarchique ou tout responsable d'Infinigate en qui vous avez confiance. S'ils ne sont pas disponibles, vous pouvez également contacter :

- Ressources humaines
- Votre agent de conformité local
- Le chef de la conformité

Si vous n'obtenez pas de réponse à votre notification ou si vous préférez ne pas notifier l'une des personnes identifiées ci-dessus, nous vous invitons à signaler l'affaire au canal de dénonciation d'Infinigate.

Infinigate s'assurera qu'il n'y aura pas de représailles ni d'impact sur la carrière professionnelle, pour avoir signalé de bonne foi toute violation possible.

## 1.5 Responsabilité personnelle

Chez Infinigate, nous nous efforçons de faire preuve de bon jugement, de soin et de considération dans notre service pour l'entreprise et nos collègues. Nous nous familiarisons avec les règles et les règlements et accomplissons nos tâches conformément aux principes établis par l'entreprise.

En outre, nos responsables sont invités à communiquer les exigences du Code à tous les membres de leur équipe directe. Nos managers sont également responsables de la promotion et du contrôle du respect du Code dans leur domaine de responsabilité respectif.

## 1.6 Responsabilité du conseil d'administration et du PDG

Le conseil d'administration d'Infinigate est responsable de la sauvegarde, de l'application et de la supervision de la gestion de ce code. De plus, le conseil d'administration effectue des révisions formelles de la politique. Le PDG d'Infinigate s'assure que les employés connaissent et respectent ce code. Le PDG s'assure également qu'une formation annuelle au Code est

organisée pour les employés de la société, et que les employés, dans le cadre de cette formation ou d'un autre processus approprié, signent qu'ils ont lu et compris le Code.

## 2 Notre vision et notre mission

### 2.1 Notre vision

Nous nous efforçons de créer un monde numérique sécurisé en devenant le leader mondial qui permettra à nos partenaires de se développer plus rapidement.

### 2.2 Notre mission

Nous nous efforçons d'accélérer la réussite de nos partenaires en fournissant des solutions de cybersécurité de haut niveau avec une qualité de service inégalée, une grande réactivité et le meilleur accès au marché local grâce à notre plateforme entièrement digitalisée.

## 3 Nos valeurs fondamentales

### 3.1 Confiance

Chez Infinigate, nous devons maintenir notre réputation d'organisation digne de confiance. Grâce à la confiance, nous pouvons réaliser tout ce que nous entreprenons. Nos fournisseurs et nos clients nous font confiance pour répondre à leurs besoins au mieux de nos capacités, et nos employés doivent avoir confiance en leurs propres capacités à remplir ce qui leur est demandé.

### 3.2 Intégrité

Infinigate valorise l'intégrité dans toutes ses activités et entreprises. Nous sommes dignes de confiance, fiables, honnêtes et ouverts. Nous respectons nos vendeurs et nos clients, ainsi que les autres personnes avec lesquels nous traitons.

### 3.3 Excellence

La réputation d'INFINIGATE est fondée sur des normes élevées atteintes par l'excellence. Nous visons à atteindre le plus haut niveau de performance dans toutes nos activités. Cela nous permettra de maximiser les opportunités pour nous-mêmes et nos partenaires.

### 3.4 Professionnalisme

Grâce au professionnalisme de nos employés, Infinigate est devenu une organisation respectable pour la distribution de logiciels de sécurité dans le secteur de la distribution à valeur ajoutée. Notre professionnalisme nous rend crédibles et nous aide à réussir.

### 3.5 Engagement

Infinigate s'engage à faire tout ce qui est en son pouvoir pour ses employés et ses clients. Nous promettons de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour atteindre nos objectifs et nous exigeons donc de nous-mêmes des normes élevées et constantes. Nous sommes loyaux et dévoués envers nos obligations, nos vendeurs, nos clients et notre personnel.

## 4 Codes de conduite et d'éthique

### 4.1 Anti-corruption et pots-de-vin

La corruption peut être décrite comme l'abus du pouvoir confié à un haut fonctionnaire ou à un employé pour un gain privé.

Il y a corruption lorsque vous proposez, payez, cherchez ou acceptez un paiement, un cadeau ou un avantage inapproprié pour influencer un résultat ou une décision commerciale ou gouvernementale. Les pots-de-vin peuvent prendre la forme d'argent ou de toute autre chose de valeur, comme un cadeau ou une donation, des avantages en matière de voyage, d'emploi ou tout autre avantage.

Infinigate interdit explicitement toute forme de corruption, de fourniture, d'offre ou d'acceptation de pots-de-vin ou de toute variété à toute personne, privée ou publique, que ce soit directement ou par un l'intermédiaire.

Les "paiements de facilitation" constituent une autre forme de corruption courante dans les organisations. Les paiements de facilitation sont des paiements non officiels destinés à accélérer ou à garantir la fourniture de produits ou de services auxquels vous ou votre entreprise avez légalement droit. Un paiement de facilitation est illégal selon plusieurs lois anti-corruption pertinentes pour Infinigate et est considéré par Infinigate comme un type de pot-de-vin.

Il est strictement interdit à toute personne représentant Infinigate de proposer ou d'effectuer des paiements de facilitation. Aucun employé ou partenaire commercial ne subira de conséquences négatives pour avoir refusé de s'engager dans une activité de paiement inappropriée, quel que soit l'impact commercial. S'engager dans la corruption ou fermer les yeux sur vos soupçons de corruption peut entraîner une responsabilité pour Infinigate et pour vous personnellement.

Tous les employés d'Infinigate doivent donc s'assurer que tous les paiements effectués sont corrects et légaux, approuvés par le personnel concerné d'Infinigate, et qu'ils sont enregistrés avec précision dans les livres et registres d'Infinigate. Les employés ne doivent jamais (directement ou indirectement par le biais d'une tierce partie) offrir quoi que ce soit de valeur pour influencer de manière inappropriée les actions ou les décisions de toute personne, y compris tout fonctionnaire ou partie privée, dans la poursuite des intérêts d'Infinigate.

N'effectuez pas de paiements de facilitation, même s'ils ne sont pas considérés comme une infraction pénale dans certaines juridictions. Si un paiement vous est demandé afin d'éviter une menace immédiate pour la vie ou la santé d'une personne, de tels paiements ne sont pas interdits, mais ils doivent être immédiatement signalés au service juridique de l'entreprise. Enfin, les employés ne doivent pas autoriser les représentants de tierces parties sans l'approbation spécifique de l'EVP Compliance d'Infinigate.

Tous les employés d'Infinigate sont invités à signaler toute forme de corruption qu'ils rencontrent ou subissent par les canaux appropriés.

### 4.2 Lutte contre le blanchiment d'argent

Le blanchiment d'argent soutient les activités criminelles, notamment le trafic de drogue, le terrorisme, la corruption et l'évasion fiscale. Le blanchiment d'argent est le processus qui consiste à déguiser les produits du crime afin de dissimuler leurs origines illégales ou à traiter d'une autre manière les produits du crime. Les produits du crime comprennent non seulement

de l'argent, mais aussi toutes les formes de biens, les biens immobiliers et les biens incorporels qui proviennent d'une activité criminelle.

Infinigate s'engage à respecter toutes les lois contre le blanchiment d'argent et le terrorisme. Chez Infinigate, nous ne ferons affaire qu'avec des clients et des partenaires commerciaux de bonne réputation, impliqués dans des activités commerciales légitimes, avec des fonds provenant de ressources légitimes.

Nous demandons donc à nos employés de faire preuve de diligence raisonnable à l'égard des contreparties afin de comprendre les activités et les antécédents de nos partenaires commerciaux potentiels. En outre, toute transaction suspecte ou tout incident de blanchiment d'argent doit être signalé immédiatement au service juridique de l'entreprise.

### 4.3 Conflit d'intérêts

Un conflit d'intérêt se produit lorsque des relations personnelles, une participation à des activités externes ou un intérêt dans une autre entreprise peuvent influencer ou peuvent être perçus comme exerçant une influence sur la prise de décision d'une personne qui agit pour Infinigate. Une relation personnelle peut inclure le conjoint ou d'autres membres de la famille immédiate tels que les parents et les amis proches.

Toutes les transactions commerciales doivent être conclues uniquement dans le meilleur intérêt d'Infinigate. Tout conflit d'intérêt qui ne peut être raisonnablement évité doit être rendu totalement transparent et signalé. Les responsables sont chargés d'évaluer la notification, d'envisager des actions d'atténuation et de s'assurer qu'elles sont mises en œuvre.

Tous les postes d'administrateurs, les emplois ou autres missions détenus ou effectués par les employés d'Infinigate dans d'autres entreprises qui ont, ou peuvent avoir, des relations commerciales avec Infinigate, doivent être approuvés par écrit par Infinigate.

Les employés doivent donc :

- Agir dans le meilleur intérêt d'Infinigate et prendre les mesures nécessaires pour éviter les situations qui peuvent créer ou sembler créer un conflit d'intérêts.
- Ne pas participer à des transactions au nom d'Infinigate dans lesquelles on pourrait raisonnablement penser que vous avez, directement ou indirectement, un intérêt personnel ou que vous bénéficiez, directement ou indirectement, de votre position dans Infinigate.
- Éviter d'avoir des intérêts en dehors de l'entreprise dans des entreprises qui sont en concurrence avec Infinigate ou les filiales qui leur fournissent des services, ce qui pourrait affecter votre objectivité dans l'exercice de vos responsabilités au sein de l'entreprise.
- Évitez de faire des affaires au nom d'Infinigate avec des amis proches ou des membres de la famille.
- Si vous avez un conflit d'intérêts, informez votre responsable par écrit, divulguez tous les faits pertinents et veillez à ce que toutes les parties concernées soient pleinement conscientes et informées du conflit d'intérêts potentiel.
- En tant que responsable, veillez à ce que les personnes en conflit soient isolées de toute opération, influence et/ou processus décisionnel liés à l'objet du conflit.

#### 4.4 Contrôles des exportations

Les lois sur le contrôle des exportations imposent des restrictions et des interdictions sur certaines ventes, expéditions, transferts électroniques, dispositions ou divulgations d'informations, de logiciels, de biens, d'actifs, de fonds et de services au-delà des frontières nationales ou impliquant des parties soumises à des sanctions économiques. Les exportations soumises aux lois sur le contrôle des exportations nécessitent des documents de dédouanement, une licence et/ou une approbation des autorités nationales avant l'exportation. Les exportations n'incluent pas seulement celles conclues via les méthodes d'expédition traditionnelles, mais peuvent s'étendre aux transferts par voie électronique, par des discussions ou des inspections visuelles. Infinigate se conforme à toutes les lois de contrôle des exportations applicables.

Nous invitons donc tous les employés à bien réfléchir à l'impact potentiel des lois sur le contrôle des exportations avant de transférer des biens, des technologies, des logiciels ou des services au-delà des frontières nationales et à s'assurer qu'ils sont conformes à toutes les lois applicables en matière de contrôle des exportations. Les employés doivent également vérifier si les biens, technologies, logiciels ou services exportés figurent sur une liste de biens à double usage ou sur des listes militaires communes. En cas de doute, demandez conseil à votre responsable.

#### 4.5 Concurrence loyale

La loi antitrust protège la libre entreprise et interdit les comportements qui limitent le commerce ou qui restreignent la concurrence loyale et s'applique à tous les niveaux de l'entreprise. Les lois antitrust combattent les pratiques illégales telles que les conspirations visant à fixer les prix, à partager le marché ou à truquer les offres, ou les comportements visant à atteindre ou à maintenir un monopole.

Infinigate ne tolère pas la violation des lois et règlements antitrust. La société s'engage à respecter une concurrence loyale et ouverte et à ne pas s'engager dans des activités qui impliquent l'obtention, la réception, l'utilisation ou le partage illégaux d'informations non publiques sensibles sur le plan concurrentiel ou commercial. Les exemples de telles informations peuvent inclure les prix actuels ou futurs, les contrats existants, les offres concurrentielles, les stratégies commerciales, les coûts ou d'autres types d'informations non publiques sensibles sur le plan concurrentiel ou commercial.

Les employés doivent donc :

- Respecter les lois antitrust applicables.
- Ne pas s'engager dans des activités qui impliquent l'obtention, la réception, l'utilisation ou le partage d'informations non publiques sensibles sur le plan concurrentiel ou commercial sans une raison légale.
- Si vous vous trouvez en possession ou si vous apprenez que quelqu'un est en possession d'informations non publiques sensibles sur le plan concurrentiel ou commercial, contactez immédiatement votre directeur général local. Ne partagez pas ces informations avec qui que ce soit.
- Demander conseil au service juridique de l'entreprise pour toute question impliquant un risque d'exposition à la législation antitrust pour Infinigate, pour vous-même ou l'un de vos subordonnés.

## 4.6 Fonctionnaires

Par "agent public", on entend tout fonctionnaire ou employé d'un gouvernement, d'un département ou d'une agence gouvernementale, d'une entreprise d'État détenue ou contrôlée par le gouvernement, toute personne agissant à titre officiel pour ou au nom d'un gouvernement ou d'une entité gouvernementale ou d'une organisation internationale publique, tout parti politique ou représentant de parti, ou toute personne candidate à un poste politique. Les agents publics comprennent non seulement les élus, mais aussi les consultants qui occupent des postes gouvernementaux et les responsables de partis politiques.

Les relations avec les agents publics exigent que nous fassions preuve d'une prudence particulière dans notre façon de nous comporter. Les cadeaux, l'hospitalité ou tout autre avantage financier ou autre ne doit pas être offerts, promis, donnés ou reçus de la part d'agents publics, à moins que cela ne fasse l'objet d'une approbation préalable spécifique et écrite du département Intégrité des affaires et conformité d'Infinigate. Les lois locales peuvent restreindre ou même interdire l'offre de cadeaux et de divertissements aux agents publics.

En tant que représentant d'Infinigate, nous ne devons jamais, afin d'obtenir ou de conserver une affaire offrir, promettre ou donner un avantage indu à un fonctionnaire pour qu'il agisse ou s'abstienne d'agir dans le cadre de l'exercice de ses fonctions.

Cela s'applique indépendamment du fait que l'avantage soit offert directement ou par un intermédiaire.

Lorsque nous nous engageons auprès d'agents publics, nous devons toujours le faire de manière transparente et directe et faire preuve de la plus grande intégrité. Signalez de manière appropriée à votre directeur général local tout cadeau ou toute marque d'hospitalité offerts à des fonctionnaires ou reçus d'eux.

## 4.7 Confidentialité

Chez Infinigate, nous sommes exposés à des informations concernant les affaires d'Infinigate ou de tout organisme qui lui succède et/ou de ses sociétés associées (le Groupe), de ses membres, des parties prenantes, des organismes de réglementation, de ses dirigeants et de ses employés. Ces informations peuvent être confidentielles ou sensibles d'un point de vue commercial et peuvent ne pas être facilement accessibles au grand public et si elles sont divulguées, elles seront susceptibles de causer un dommage significatif à Infinigate ou au Groupe.

Les informations confidentielles comprennent, sans s'y limiter, les informations relatives aux membres d'Infinigate telles que : les procès-verbaux confidentiels et les documents d'information relatifs aux réunions internes d'Infinigate impliquant des membres ou des parties prenantes d'Infinigate ou de toute société du Groupe. Il s'agit également d'informations concernant leurs conseillers professionnels respectifs telles que : les coûts, les marges bénéficiaires, les remises, les stratégies et tactiques de marketing, les bases de données et les listes de membres, de contacts ou de parties prenantes d'Infinigate ou du Groupe. De plus, toutes les activités en cours et les plans actuels et futurs concernant le développement de services ou de produits ainsi que toutes les informations qui vous sont fournies par Infinigate ou l'un de ses membres, dirigeants, employés, parties prenantes ou conseillers professionnels dans le cadre de votre emploi et qui ne sont pas autrement connues dans le domaine public sont également considérées comme des informations confidentielles.

Tous les employés doivent se conformer aux principes de confidentialité énoncés ci-dessous et, lorsqu'ils rejoignent Infinigate, il leur sera demandé de signer une déclaration de confidentialité confirmant leur obligation de maintenir un strict niveau de confidentialité sur tout ce qui concerne Infinigate, ses membres ou ses clients, l'état des comptes et tout autre sujet confidentiel relatif aux affaires de l'organisation, sauf si l'organisation, la personne concernée ou la loi les oblige à divulguer ces informations.

En outre :

- Les employés ne doivent pas, que ce soit avant le début de leur emploi, pendant leur emploi ou après la fin de leur emploi, sauf si cela est autorisé ou requis par leurs fonctions en tant qu'employé d'Infinigate, divulguer ou communiquer ou révéler à toute personne, entreprise, société ou organisation toute information concernant la compagnie. L'utilisation de secrets commerciaux ou d'opérations confidentielles, de processus ou de transactions (autres que ceux du domaine public) concernant l'organisation, le business, les finances, les transactions ou les affaires d'Infinigate, de toute société du groupe et/ou de leurs membres, parties prenantes et employés respectifs, dont vous pourriez avoir connaissance pendant votre emploi, est interdite.
- Pendant votre emploi ou après la fin de votre emploi, les employés ne doivent pas obtenir ou chercher à obtenir un avantage financier (direct ou indirect) provenant de la divulgation de secrets commerciaux, d'informations secrètes ou confidentielles acquises par vous au cours de votre emploi chez Infinigate.

#### 4.8 Sauvegarde des biens, des informations et des actifs

La propriété, les informations et les biens d'Infinigate doivent être sécurisés par des mesures de protection adéquates. Nos informations et nos biens ne doivent être utilisés qu'à des fins commerciales légitimes et uniquement par les employés autorisés ou leurs représentants.

Cela s'applique aux biens tangibles, par exemple les équipements, et aux biens intangibles comme la propriété intellectuelle et les informations confidentielles.

Les informations produites et conservées sur les systèmes informatiques d'Infinigate sont considérées comme la propriété de l'entreprise. L'utilisation privée n'est autorisée que dans une mesure limitée, et les informations qui peuvent être considérées comme illégales ou inappropriées ne doivent en aucun cas être utilisées ou téléchargées. L'utilisation des systèmes informatiques et des services d'Internet doit être régie par les besoins de l'entreprise et non par des intérêts personnels.

Les employés d'Infinigate doivent :

- Protéger les biens, les informations et les actifs d'Infinigate contre le vol et la perte.
- Signaler toute violation de la sécurité de la propriété à la sécurité de l'entreprise d'Infinigate.
- Signaler tout vol, gaspillage ou mauvaise utilisation des informations et des biens de l'entreprise aux fonctions de sécurité, d'informatique ou des ressources humaines.
- Maintenir les fichiers électroniques et les archives de manière ordonnée.

## 5 Prendre soin de notre personnel et des autres

### 5.1 Lutte contre le harcèlement et l'intimidation

Chez Infinigate, chacun doit être traité avec équité, respect et dignité. Nous ne tolérons aucune forme d'abus, de harcèlement, d'intimidation, de traitement dégradant ou de comportement sexuellement offensant par ou envers les employés ou les autres personnes impliquées dans nos activités. Les commentaires ou toute autre forme de messages offensants, les remarques désobligeantes ou les blagues inappropriées sont inacceptables.

Nous devons :

- Prendre des mesures pour créer un environnement de travail - exempt de tout harcèlement.
- Ne vous engagez jamais dans un abus, un harcèlement, une intimidation, une violence sur le lieu de travail, un comportement sexuellement offensant ou tout autre comportement que vos collègues ou partenaires commerciaux pourraient considérer comme menaçant ou dégradant.
- Respecter les traditions et la culture des autres.
- Si vous êtes témoin d'une situation qui enfreint les principes susmentionnés, parlez-en ou dénoncez votre problème.

### 5.2 Diversité et égalité des chances

Infinigate s'engage à s'assurer que les contributions uniques que chaque employé apporte à l'entreprise sont encouragées. Pour que chacun puisse exploiter pleinement ses talents, nous accueillerons, écouterons et respecterons les idées de personnes d'horizons différents.

Nos employés doivent s'attendre à un lieu de travail exempt de harcèlement et de discrimination. Nous ne tolérons pas la discrimination envers tout employé basée sur l'âge, le sexe, l'orientation sexuelle, le handicap, la race, la nationalité, les opinions politiques, la religion ou l'origine ethnique, ou toute autre raison interdite par la loi. Les employés sont employés, promotionnés et formés uniquement sur la base de leurs qualifications et de leur mérite.

Nous devons :

- Traiter chacun avec dignité, équité et respect.
- Fonder les décisions liées au travail sur le principe du mérite.

Nous encourageons tous les employés à signaler toute forme de discrimination dont ils pourraient être victimes au sein de l'organisation par les voies appropriées.

### 5.3 Droits de l'homme et du travail

Comme le propose la Déclaration universelle des droits de l'homme, tous les êtres humains ont droit à tous les avantages et privilèges de la vie, de la liberté, de la sécurité ainsi que de la reconnaissance sans distinction de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou autre, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation. Aucun être humain ne sera soumis à la torture, à l'esclavage ou à une interférence dans sa vie privée, sa famille, son domicile ou son honneur.

Une violation des droits de l'homme fondamentaux susmentionnés est considérée comme une forme d'abus des droits de l'homme.

Infinigate s'engage à mettre en place et à appliquer des systèmes efficaces pour évaluer, contrôler et minimiser les risques de violation des droits de l'homme dans nos opérations et dans notre chaîne de distribution. Nous ne tolérons pas les violations des droits de l'homme sous toutes leurs formes.

Infinigate doit s'assurer que l'entreprise, par ses activités, ne provoque aucune violation des droits de l'homme.

Chez Infinigate, nous allons donc :

- Respecter tous les êtres humains, quels que soient leur nationalité, leur lieu de résidence, leur sexe, leur race, leur ethnie, leur religion et leur patrimoine culturel, leur appartenance politique ou culturelle.
- Ne priver aucun être humain des droits fondamentaux des libertés de vie, de jouissance, de sécurité ainsi que de reconnaissance.
- Ne pas exposer un employé ou un être humain à la torture, à la cruauté, à un traitement inhumain et dégradant ou à toute autre forme de violation des droits de l'homme.

#### 5.4 Droits du Travail

Comme le propose l'Organisation internationale du travail, le travail des enfants et le travail forcé sont les formes les plus communes d'abus du travail dans la plupart des organisations.

Infinigate n'utilisera pas et n'acceptera pas l'utilisation des enfants dans le cadre du travail forcé et ne tolérera pas les conditions de travail défavorables qui sont en conflit avec les lois et les pratiques internationales et / ou qui forcent les employés à effectuer certaines tâches en utilisant la violence ou l'intimidation. Le travail effectué par les employés d'Infinigate doit être fait volontairement et doit correspondre à ce qui a été convenu dans les contrats des employés ou autres contrats signés.

De plus, Infinigate reconnaît le droit de tous les employés à former et à rejoindre les syndicats de leur choix, ainsi que leur droit à la négociation collective.

Chez Infinigate, nous veillerons à ce que l'entreprise n'enfreigne pas les droits de l'homme et du travail par :

- Respecter la dignité personnelle, la vie privée et les droits personnels de toutes les personnes avec lesquelles nous travaillons et de celles qui sont affecté par nos activités commerciales.

Finalement, nous encourageons tous les employés à signaler toute forme d'abus des droits de l'homme et du travail dont ils pourraient être témoins ou victimes par les voies appropriées.

#### 5.5 Protection de l'environnement

Infinigate doit agir de manière responsable avec l'ambition de réduire les influences négatives directes et indirectes sur l'environnement externe. Nous devons respecter les lois et les normes internationales et locales, nous efforcer de minimiser notre impact sur l'environnement et adopter une approche écologique dans nos activités quotidiennes. Notre objectif est d'aider nos clients et l'industrie à être plus performants sur le plan environnemental grâce à nos

produits et services. Nous nous concentrons sur la réduction des déchets, la réduction des émissions de dioxyde de carbone (CO2) et l'amélioration de l'état d'esprit environnemental de nos employés.

Nous allons donc ;

- S'efforcer de comprendre l'impact environnemental dans notre domaine de travail et de l'essayer de le minimiser.
- Mettre en œuvre les meilleures pratiques environnementales dans notre domaine de travail.

## 5.6 Parrainage et dons

Infinigate peut utiliser des parrainages pour promouvoir l'entreprise et ses activités. Toutes les relations de parrainage doivent être stratégiques et en accord avec les valeurs d'Infinigate. Il doit y avoir des documents prouvant les bénéfices tangibles associés à tout parrainage comme un gain commercial, un développement professionnel ou un meilleur profilage. Toutes les relations de parrainage doivent être structurées comme des "situations gagnant-gagnant" dans lesquelles les deux parties obtiennent un gain. Tous les parrainages doivent suivre les règles de la structure d'autorisation d'Infinigate.

Les groupes ou organisations religieux ou politiques ne doivent pas être parrainés. Aucun conflit d'intérêt personnel ne doit intervenir dans la décision du parrainage d'une organisation. Dans les situations où un conflit d'intérêts existe, la personne en conflit doit se retirer du processus décisionnel associé.

Les dons de bienfaisance ou les cadeaux offerts aux organisations ne sont pas soumis à la même exigence de bénéfice mutuel. Toutefois, aucun don de bienfaisance ne doit être fait à des organisations politiques ou religieuses. Tous les dons de bienfaisance doivent être approuvés au préalable par le service de conformité de l'entreprise. Bien que nous soutenions les sociétés locales, nous recommandons de faire des dons à des organisations caritatives et à des projets sociaux ou écologiques en dehors de votre pays de résidence afin d'éviter tout risque de conflit concernant la corruption ou le soutien politique.